

Politique | Deux-Sèvres : les intentions d'un plan de reprise économique



« De même qu'il y a un plan de déconfinement de l'économie porté par l'Etat et un par la Région, le département des Deux-Sèvres souhaite lancer son propre plan », a annoncé le président Gilbert Favreau le 21 avril. Ce serait un plan en trois étapes : un de soutien (actuel), un de relance (le 11 mai) et de rebond (post-déconfinement). Si le premier plan « de soutien » consistait essentiellement à améliorer les conditions de travail et de sécurité sanitaire du personnel des services du département, Gilbert Favreau promet un plan « de relance », « à court terme », et « en complément du plan de la Région ».

« Ici comme partout, la situation économique est difficile. Le département s'est rendu compte qu'il a sur son territoire un certain nombre de professionnels et d'entreprises qui sont particulièrement touchés et qui relèvent de ses compétences », explique Gilbert Favreau, citant en particulier l'hôtellerie-restauration et le secteur du tourisme, « extrêmement fragiles ». Le département n'ayant plus la compétence économique depuis la réforme territoriale mise en place en 2016 (loi NOTRe), celui-ci espère pouvoir aider tout de même les structures dont la nature des « activités répondent aux compétences du Département » comme la culture ou le sport, en particulier dans le milieu associatif. Le département avait déjà débloqué une première enveloppe pour les soutenir en début du confinement. « Maintenant, on va entamer une réflexion sur la situation des uns et des autres, au cas par cas ». Mais Gilbert Favreau prévient déjà : l'aide ne sera pas forcément financière. Lui pense plutôt à une aide « organisationnelle ou d'ingénierie », c'est-à-dire une « mise à disposition des services du département pour un accompagnement administratif ou juridique ». Concernant le tourisme, le département fait un premier geste envers les professionnels en annulant temporairement la taxe d'occupation du domaine public dont doivent d'ordinaire s'acquitter les bateliers de Coulon, sur la Sèvre Niortaise, « même si ce n'est pas une aide financière considérable », admet Gilbert Favreau. Aucune enveloppe n'est donc allouée à ce plan de relance pour l'instant, « puisqu'il n'y a pas d'actions définies pour le moment ». Une somme sera bien voté à moyen terme, et ajoutée au budget supplémentaire de l'année 2020.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 22/04/2020

[Url de cet article](#)